

GARANTIE MATÉRIELLE LIMITÉE DE 3 ANS

Champ de la Garantie

Axis garantit à l'acheteur initial (le distributeur) l'absence de défauts matériels, de conception et de fabrication sur le **matériel Axis** en cas d'utilisation normale justifiée pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'expédition depuis un Centre de logistique et de configuration Axis (la « Période de garantie »). La présente Garantie ne s'applique que sur les matériels et les accessoires Axis inclus dans le Matériel Axis à la date de l'achat initial (ci-après conjointement nommés « Matériel Axis »).

L'acheteur initial devra sans retard excessif informer Axis de tout défaut apparu sur le Matériel Axis conformément à la gestion RMA (Autorisation de retour d'articles) d'Axis. À défaut de notification à Axis dudit défaut, l'acheteur initial perdra son droit à la réparation du défaut. Une facture ou un justificatif d'achat valide, prouvant l'achat et la date de celui-ci, doit être présenté(e) à Axis pendant la Période de garantie afin de bénéficier du service de garantie. Le seul recours de l'acheteur initial et la seule et unique responsabilité d'Axis seront limités, à la discrétion d'Axis, soit à la réparation du Matériel Axis à l'aide de pièces de remplacement neuves ou réparées, soit au remplacement du Matériel Axis. Le Matériel Axis réparé ou les produits matériels de remplacement seront garantis selon les conditions stipulées aux présentes pour le reste de la Période de garantie initiale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, selon la période la plus longue. Lorsque le Matériel Axis, ou une pièce de celui-ci, est remplacé, tous les produits ou les pièces de ceux-ci qui sont remplacés deviennent la propriété d'Axis. La présente Garantie est applicable dans tous les pays et pourra être appliquée en contactant l'assistance Axis. Pour plus d'informations, visitez www.axis.com/support.

Exclusions et limitations

La présente Garantie dépend du stockage, de l'expédition et de l'utilisation normale justifiés corrects du Matériel Axis et ne s'applique pas en particulier si le Matériel Axis a subi une altération, un effacement ou une suppression de son numéro de modèle ou de série, ou aux défauts attribuables à (i) des modifications ou des altérations du Matériel Axis par toute partie autre qu'Axis, (ii) une maintenance défaillante, une installation incorrecte ou une réparation défectueuse par toute partie autre qu'Axis, (iii) l'utilisation du Matériel Axis à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu ou prévu, (iv) l'usure normale ou une détérioration, ou (v) une mauvaise utilisation, un mauvais traitement, une négligence ou des accidents.

La présente Garantie ne s'applique pas au Matériel Axis qui a été acheté « en l'état » ou si Axis, le vendeur ou le liquidateur a renoncé expressément à son obligation de garantie relative au produit. En outre, la présente Garantie ne s'applique qu'au Matériel Axis acheté auprès d'un distributeur/revendeur agréé. De plus, la présente Garantie ne s'applique que dans la mesure où elle n'entre pas en conflit avec les réglementations de contrôle des exportations, les sanctions ou les embargos en vigueur.

LA GARANTIE MENTIONNÉE CI-DESSUS EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE ENTRE L'ACHETEUR INITIAL ET AXIS CONCERNANT LE MATÉRIEL AXIS ET AUCUNE AUTRE GARANTIE DE TOUTE SORTE QUE CE SOIT NE POURRA S'APPLIQUER. DANS LES LIMITES MAXIMUM PRÉVUES PAR LA LOI APPLICABLE, AXIS REFUSE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE QUE LES GARANTIES EXPRESSES STIPULÉES CI-DESSUS, QUELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET DE NON-VIOLATION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TELLES QUE STIPULÉES DANS LES PRÉSENTES. SI LES LOIS DE CES JURIDICTIONS S'APPLIQUENT, ALORS TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES ET TACITES SONT LIMITÉES À LA PÉRIODE DE GARANTIE IDENTIFIÉE CI-DESSUS ET SINON, DANS LES LIMITES MAXIMUM PRÉVUES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE OU DANS LES LIMITES MINIMUM EXIGÉES PAR LA LOI, NI AXIS, NI L'UNE DE SES FILIALES NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE PERTE OU DOMMAGE SPÉCIAL, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT Y COMPRIS LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE DE PROFIT, DE REVENUS OU DE PRODUCTION, LES INTÉRÊTS SUR INVESTISSEMENTS, LA PERTE DE CLIENTÈLE, LE COÛT DU CAPITAL, LE COÛT DES ÉQUIPEMENTS, DES INSTALLATIONS OU DES SERVICES DE SUBSTITUTION, LES FRAIS LIÉS À LA PÉRIODE D'INDISPONIBILITÉ OU DES RÉCLAMATIONS DES CLIENTS, QUE LA PARTIE LÉSÉE AIT ÉTÉ INFORMÉE DE CETTE CLAUSE OU NON. LA RESPONSABILITÉ PLEINE ET ENTIÈRE D'AXIS POUR TOUTES LES RÉCLAMATIONS DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE SERA LIMITÉE ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, EXCÉDER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE MATÉRIEL AXIS. CES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ÉVENTUELLE ONT ÉTÉ DÉTERMINANTES POUR LA FIXATION DU PRIX DU PRODUIT.

Loi applicable

- La présente Garantie est régie et interprétée en vertu des lois de la Suède sans tenir compte de ses conflits de dispositions juridiques.
- La présente Garantie s'applique uniquement au Matériel Axis expédié depuis un Centre de logistique et de configuration Axis à compter du 1er avril 2020.
- La présente Garantie peut être soumise à modifications de la part d'Axis à tout moment, sans préavis.

Garantie matérielle limitée de 3 ans Rév. décembre 2020